DATA PROCESSING AGREEMENT SURICOG SAS ET LE CLIENT

(ART. 28 RGPD)

Le présent document (ci-après dénommé « DPA » en référencement à l'acronyme de l'appellation anglaise « *Data Processing Agreement* ») fait partie intégrante du Contrat conclu entre la société SURICOG SAS et le Client, et ayant pour objet de définir les conditions applicables aux traitements de données personnelles confiées par le Client, agissant en tant que « Responsable du traitement », dans le cadre des services fournis par la société SURICOG SAS (les « Services ») en sa qualité de Sous-traitant.
Les termes « Sous-traitant » et « Responsable du traitement » ont le sens qui leur est donné au sein du RGPD.

1. CHAMP D'APPLICATION

Les parties reconnaissent que le Client est le responsable du traitement et que la société SURICOG SAS est le sous-traitant.

Les détails du traitement des données pertinentes que la société SURICOG SAS effectue pour le Client sont indiqués dans la liste ci-dessous, que le Client a confirmé comme étant conforme pour traiter les données personnelles pertinentes dans le cadre de la fourniture des Services.

Ainsi, les Données Personnelles des Utilisateurs sont collectées uniquement pour les finalités suivantes détaillées à l'article IV du présent DPA.

Si le Client souhaite modifier cette liste, il incombe à ce dernier de convenir des modifications avec la société SURICOG SAS avant de conclure tout Contrat. Les parties peuvent mettre à jour cette liste pendant la durée du Contrat par avenant pour tenir compte de changements dans le traitement. Chaque version mise à jour fait partie du Contrat ce que le Partie accepte.

Le Client s'engage vis-vis de la société SURICOG SAS à ce que (i) ses instructions concernant le traitement des données personnelles soient conformes au RGPD, (ii) qu'il est autorisé par les personnes concernées, ou est autrement autorisé en vertu du RGPD, à communiquer à la société SURICOG SAS lesdites données, (iii) qu'il obtiendra le cas échéant, et conformément au RGPD, tous les consentements et droits nécessaires et fournira toutes les informations aux personnes concernées afin que la société SURICOG SAS puisse avoir accès licitement auxdites données.

Le Client reconnait que la société SURICOG SAS peut être (i) tenue ou autorisée par le RGPD à divulguer à des tiers certaines données personnelles ou autres informations vous concernant, concernant les Services et/ou le Contrat. Cela peut notamment, mais pas exclusivement être le cas dans le cadre de demandes reçues d'une autorité compétente et relatives aux Données Personnelles, telles que par exemple une commission rogatoire (cf. article VI du présent DPA). La société SURICOG SAS s'engage alors à en informer le Client (à

moins que les lois applicables ou l'injonction de l'autorité compétente ne l'interdisent), et à limiter la communication des données à ce que l'autorité a expressément demandé.

Si le Client est amené à effectuer un audit desdits traitements, il en informe préalablement la société SURICOG SAS et s'engage à prendre en charge le coût de l'engagement de tout auditeur tiers.

Ainsi, la société SURICOG SAS permet au Client de vérifier, sans frais, la conformité des traitements qui lui sont délégués aux dispositions du présent contrats ainsi qu'à la réglementation en vigueur dans les conditions suivantes :

- L'audit pourra être mis en œuvre sur demande du Client, et sous réserve des obligations de confidentialité, et dans la limite d'une (1) fois par an pendant la durée du contrat ;
- La société SURICOG SAS mettra à la disposition du Client (ou de l'auditeur tiers indépendant du Client qui n'est pas un concurrent de la société SURICOG SAS et qui est soumis à des obligations de confidentialité) les informations concernant la conformité de la société SURICOG SAS avec la règlementation sur la protection des données ;
- Le Client ou le tiers mandaté par lui pour mener cet audit doit donner à la société SURICOG SAS un préavis raisonnable et doit faire les efforts raisonnables pour éviter de causer (ou, s'il ne peut les éviter, de minimiser) tout dommage ou perturbation des locaux, de l'équipement, du personnel et des activités du Sous-traitant ;
- L'audit devra être réalisé pendant les heures normales d'ouverture des locaux de la société SURICOG SAS, ainsi que les jours et aux heures ouvrés et travaillés, à moins que l'audit ou l'inspection ne doivent être effectués en cas d'urgence et que le Client ait notifié la société SURICOG SAS par écrit de cette urgence ;
- La limitation d'un (1) audit par an ne vaut plus en cas d'urgence, de contrôle du Client ou de la société SURICOG SAS par une autorité de contrôle, lorsqu'un incident de sécurité ou une violation des données s'est réalisé ou est susceptible de se produire.

2. OBLIGATIONS DE LA SOCIETE SURICOG SAS

La société SURICOG SAS s'engage à traiter les données transmises par le Client et traitées selon ses instructions conformément aux lois et règlements sur la protection des données à caractère personnel, en ce compris le RGPD et la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version en vigueur.

La société SURICOG SAS, en sa qualité de sous-traitant a également un rôle d'assistance et de conseil à l'égard du Client, responsable de traitement. La société SURICOG SAS s'engage donc à alerter le Client s'il estime qu'une instruction qu'il reçoit constitue une violation de la réglementation applicable en matière de données personnelles.

La société SURICOG SAS s'engage à notifier sans délai au Client toute modification ou tout

changement pouvant affecter le traitement des données, tels que l'utilisation d'une nouvelle technologie ou de tout nouveau procédé de traitement des données.

La société SURICOG SAS s'interdit toute utilisation des données pour son propre compte, sauf autorisation expresse et écrite du Client et sous réserve de la mise en place de garanties particulières quant à la protection de ces données, telles que l'anonymisation. Toute utilisation des données par la société SURICOG SAS et pour son propre compte entrainera sa requalification en responsable conjoint, et fera naître à son égard l'obligation de respect de toutes les obligations incombant au Client, responsable du traitement.

Conformément à la réglementation en vigueur, la société SURICOG SAS s'engage à prendre en compte, s'agissant des outils, procédés, applications ou services, les principes de protection des données dès leur conception et par défaut, afin que chaque opération de traitement mise en œuvre soit conforme aux exigences légales et règlementaires en matière de protection des données à caractère personnel dès leur origine.

A l'issue de la relation contractuelle entre les parties, et pour quelque raison que ce soit, la société SURICOG SAS s'engage à :

- N'effectuer aucune utilisation des données en sa possession ;
- Restituer au Client toutes les données, ou à les transférer, sans frais, à tout nouveau sous-traitant désigné par le Client ;
- Ne conserver, ni n'effectuer aucune copie de données, et détruire toute copie existante des données dans ses systèmes d'information ;
- Répercuter cette obligation sur les éventuels sous-traitants ultérieurs qu'il aurait pu recruter ;
- Justifier, sur demande écrite du Client, de la destruction de toutes copies des données par la production d'un certificat de destruction ou de tout justificatif écrit.

3. TENUE D'UN REGISTRE DES TRAITEMENTS

La société SURICOG SAS s'engage à tenir un registre des traitements mis en œuvre pour le compte du Client conformément à la réglementation en vigueur. Ce registre devra ainsi recenser les éléments listés à l'article 28 du RGPD.

La société SURICOG SAS s'engage à communiquer ce registre au Client à première demande, dans le cadre de son devoir de coopération et d'assistance du Client. Il est entendu que le Client doit pouvoir accéder à tout document justifiant de la conformité du Sous-traitant afin d'assurer lui-même sa propre conformité.

4. SOUS-TRAITANCE ULTERIEURE

La société SURICOG SAS est autorisée à recourir à des Sous-traitants pour l'assister dans la fourniture des Services. Dans le cadre de cette assistance, les Sous-traitants peuvent participer aux activités de traitement des Données à caractère personnel effectuées par la société SURICOG SAS sur instruction du Client.

La liste des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre des traitements de

données à caractère personnel réalisés par la société SURICOG SAS sur instruction du Client (« Sous-traitants ultérieurs »), ainsi que leur localisation et les Services concernés, sont détaillés dans la liste des sous- traitants mise à disposition au Client.

Si la société SURICOG SAS décide de changer de Sous-traitant ultérieur ou d'ajouter un nouveau Sous- traitant ultérieur, la société SURICOG SAS en informe le Client.

5. DONNEES COLLECTEES PAR SURICOG SAS

En utilisant les Services de SURICOG SAS, le Client peut être amené à transmettre des Données Personnelles, directement ou indirectement.

Les Données Personnelles collectées dépendront de l'usage des Services de SURICOG SAS parle Client, et pourront donc inclure dans :

- Numéro d'identifiant du patient ;
- Date et durée de la visite ;
- Type d'exercice visuel effectué ;
- Coordonnées de la pupille au cours de l'acquisition (sans l'image) ;
- La position de la cible sur l'écran au fil du temps ;
- Les valeurs calculées entre les deux données précédentes ;
- Les fichiers de logs du logiciel.

Lors de la collecte des Données Personnelles, le Client pourra être informé du fait que certaines d'entre elles doivent impérativement être renseignées afin de parvenir au résultat attendu. A défaut de renseigner ces informations obligatoires, l'exécution de la demande pourra s'avérer impossible.

6. FINALITES DE LA COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES PAR SURICOG SAS

SURICOG SAS collecte et traite les Données Personnelles du Client ou des Utilisateurs du Client uniquement pour les finalités suivantes :

- Afin que SURICOG SAS puisse fournir un support technique et une maintenance pour permettre le bon fonctionnement et la sécurité de leurs services ;
- Afin que SURICOG SAS se conforme aux obligations légales auxquelles la société est soumise ;
- Afin d'anticiper et résoudre les éventuels litiges ;
- Suivi d'utilisation du logiciel (statistique sur la durée moyenne de visite, quels sont les exercices visuels les plus utilisés par utilisateur). SURICOG SAS pourra contacter l'utilisateur sur le suivi de l'utilisation du logiciel ;
- Permettre le suivi après-vente scientifique d'usage du Logiciel.

7. BASES LEGALES DES TRAITEMENTS DES DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT

SURICOG SAS collecte et traite les Données Personnelles dans le respect de la Règlementation et seulement dans le cadre des bases légales suivantes.

- Lorsque cela est nécessaire pour l'exécution du contrat conclu entre SURICOG SAS et le Client ;
- Lorsque cela est nécessaire pour que SURICOG SAS se conforme à leurs obligations ;

8. DESTINATAIRES DES DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT

Les Données Personnelles des Utilisateurs du Client sont strictement confidentielles et destinées exclusivement à la société SURICOG SAS.
SURICOG SAS héberge ses données via l'hébergeur des données, aux fins d'exécution des prestations de maintenance et d'hébergement des bases de données : OVH – 9 rue du Bassin de l'Industrie, 67000 Strasbourg.
OVH est un hébergeur tiers certifié hébergeur de données de santé.

Dans le cadre du service après-vente à distance, SURICOG SAS utilise le Logiciel Teamviewer.

9. PARTAGE DES DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT

SURICOG SAS ne partage les données personnelles du Client que dans les cas suivants :

- A la requête des autorités compétentes juridiques et administratives ;
- Afin de faire réaliser par des sociétés tierces les prestations informatiques nécessaires au bon fonctionnement de nos Services ;
- Afin de réaliser un hébergement sécurisé des données personnelles des Utilisateurs du Client.

10. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT

Les Données Personnelles du Client ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités poursuivies telles qu'édictées par le présent DPA, et ce conformément à la Règlementation et aux lois applicables. Passé ce délai, les Données Personnelles du Client seront supprimées.

Afin d'assurer une totale transparence dans la relation avec ses Utilisateurs, SURICOG SAS met à disposition le tableau suivant, récapitulant les durées de conservation mises en place chez SURICOG SAS.

Finalité du traiteme	**Base légale**	**Durée de conservation en base**	**Durée de conservation en archivage**	**Informations utiles**

nt		**active**		
SAV et maintenance/amélioration du Logiciel	contractuelle	Durée du contrat	Suppression, restitution ou anonymisation des données	

11. TRANSFERT DES DONNEES

La société SURICOG SAS choisit principalement des prestataires hébergeant leurs données au sein de l'Union européenne. Néanmoins, lorsque cela est nécessaire, nous pouvons être amenés à transmettre vos Données Personnelles à des prestataires opérant hors Union européenne.

Si ces prestataires opèrent dans un pays qui n'est pas considéré comme offrant une protection adéquate par la Commission Européenne, nous mettons notamment en place les Clauses Contractuelles Types approuvées par ladite Commission, et nous incluons également un Data Processing Agreement (« DPA ») dans le cadre de nos relations contractuelles avec ces prestataires.

12. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES COLLECTEES PAR SURICOG SAS

La société SURICOG SAS s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires et adéquates autant sur le plan technique qu'organisationnel, afin de garantir la sécurité et l'intégrité des Données Personnelles de ses Utilisateurs. Ces mesures garantissent la protection de ces données contre tout accès non autorisé, toute modification, altération, divulgation, perte ou destruction et en incluant, le cas échéant, des mesures visant à garantir :

- La pseudo-anonymisation et/ou le cryptage des données ;
- La capacité à assurer en permanence la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des systèmes et services de traitement ;
- La capacité à rétablir la disponibilité et l'accès aux données en temps utile en cas d'incident physique ou technique ;
- Un processus permettant de tester, d'apprécier et d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles visant à garantir la sécurité du traitement.

En cas de recours à un prestataire agissant pour le compte de SURICOG SAS en qualité de sous-traitant, SURICOG SAS s'assure que ce dernier respecte ses obligations en matière de sécurité préalablement à toute communication des Données Personnelles du Client.

Par ailleurs, la société SURICOG SAS aide chacun de ses clients à assurer le respect des obligations prévues par les lois sur la protection des données en ce qui concerne la

notification d'un incident de sécurité à une autorité de contrôle, la communication d'un incident de sécurité à la personne concernée, les évaluations d'impact sur la protection des données, en tenant compte de la nature du traitement et des informations mis à disposition par le Client.

La société SURICOG SAS notifie par ailleurs chaque client sans délai indu après qu'elle a eu connaissance d'un incident de sécurité. Cette obligation vaut pour toute constatation de violation de données à caractère personnel au sein des systèmes et traitements directement mis en œuvre par la société SURICOG SAS, ou pour toute violation de données à caractère personnel à l'occasion de traitements mis en œuvre pour le compte du Client, par d'éventuels sous-traitants ultérieurs.

En cas de constatation d'une violation des données à caractère personnel, la société SURICOG SAS devra communiquer au Client les informations suivantes :

- La nature et les origines de la violation, ainsi que ses conséquences probables ou prévisibles ;
- Les dates et heures de la violation et de la constatation de la violation ;
- Les catégories et le volume de données concernées par la violation ;
- Les catégories et le nombre de personnes concernées par la violation ;
- Les mesures appliquées à la violation.

La société SURICOG SAS prendra toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à une telle violation et informera le Client des mesures correctives prévues et de la date de leur mise en œuvre.

La société SURICOG SAS coopérera avec le Client et l'assistera dans l'investigation, l'atténuation et la correction de chaque violation de données à caractère personnel, ainsi que dans l'accomplissement de son obligation de notification des violations de données à caractère personnel à l'autorité de contrôle et aux personnes concernées le cas échéant.

Enfin, la société SURICOG SAS s'assure que son personnel autorisé à traiter les données s'est engagé à respecter la confidentialité ou est soumis à une obligation légale appropriée de confidentialité.

13. LES DROITS DU CLIENT SUR SES DONNEES PERSONELLES

Le Client en sa qualité de responsable de traitement est pleinement responsable de l'information des personnes concernées concernant leurs droits et du respect de ces droits, y compris les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou de portabilité. Conformément au RGPD, la société SURICOG SAS s'engage à collaborer avec le Client dans la gestion des demandes d'exercice de droits des personnes concernées.

Conformément au RGPD, l'Utilisateur dispose du droit d'effectuer un recours auprès de l'autorité de protection des données. Le Client dispose également du droit d'accéder aux Données à caractère personnel stockées par la société SURICOG SAS le concernant, du droit de les rectifier, d'en demander la suppression et la portabilité, ainsi que du droit de limiter ou de s'opposer à certains de leurs traitements, dans les conditions décrites dans la politique de confidentialité de la société SURICOG SAS.

14. CONTACT

Pour toute question relative au présent DPA, vous pouvez nous contacter en nous adressant un e-mail à l'adresse suivante : dpo@suricog.com et alev@suricog.com .